

Air Caraïbes renforce ses liens avec la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane à travers la signature de trois conventions de partenariat lors de l'IFTM 2025

Pointe-à-Pitre, le **XX** octobre 2025 – À l'occasion du Salon International & French Travel Market (IFTM) qui s'est tenu du 23 au 25 septembre 2025 à Paris, Air Caraïbes, compagnie aérienne antillaise spécialiste des Caraïbes et de la Guyane, a officialisé la signature de trois conventions de partenariat avec les principaux Comités du Tourisme des destinations qu'elle dessert : le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG), le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) et le Comité du Tourisme de Guyane (CTG).

Des engagements concrets pour chaque territoire

- **Guadeloupe** : jusqu'à **21 vols hebdomadaires** entre Orly et Pointe-à-Pitre, accompagnés d'actions conjointes de communication et de promotion.



À gauche, Rodrigue Solitude, directeur général du Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe, et à droite, Éric Michel, directeur général Antilles d'Air Caraïbes.

- **Martinique** : jusqu'à **17 vols hebdomadaires** vers Fort-de-France, et un renforcement de la coopération historique avec le CMT pour accroître la visibilité internationale de l'île.



À gauche, Bénédicte di Géronimo, Présidente du Comité martiniquais du tourisme, et à droite, Éric

Michel, directeur général Antilles d'Air Caraïbes.

- **Guyane** : jusqu'à **7 vols hebdomadaires** entre Orly et Cayenne, assortis d'un plan d'actions ambitieux : campagnes digitales co-brandées, opérations de presse et d'influence, promotion commune lors de salons spécialisés.



À

gauche, Éric Michel, directeur général Antilles d'Air Caraïbes, et à droite, Jean-Luk Le West, Président du Comité du tourisme de Guyane.

Ces accords marquent une volonté commune : développer le tourisme, renforcer les dessertes et améliorer l'accessibilité des territoires ultramarins, tout en répondant aux attentes des habitants en matière de connectivité et de prix.

Une démarche collective inédite

Éric Michel, directeur général Antilles d'Air Caraïbes, a déclaré :

« En tant que compagnie de référence des Outre-mer, avec près de 21 millions de passagers transportés sur le transatlantique en vingt ans, nous avons à cœur d'accompagner la promotion de nos destinations et de contribuer à leur rayonnement. Être la seule compagnie à unir ses forces avec les trois comités du tourisme est un signal fort. Ces partenariats confirment notre volonté de travailler main dans la main avec les acteurs locaux pour valoriser leurs richesses et renforcer l'attractivité de nos territoires. »

Rodrigue Solitude, directeur général du Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG) : « Ce partenariat avec Air Caraïbes va amplifier la visibilité de la Guadeloupe. Ensemble, nous allons intensifier la promotion de notre archipel et attirer de nouveaux visiteurs, tout en confortant notre place parmi les destinations phares de la Caraïbe. »

Bénédicte di Géronimo, Présidente du Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) : « Cette convention traduit une volonté commune et déterminée de bâtir un tourisme plus dynamique, plus accessible et plus équilibré. En améliorant l'accessibilité et la visibilité de la Martinique, nous souhaitons des conditions favorables non seulement au développement touristique, mais aussi à l'épanouissement de nos populations. »

Jean-Luk Le West, Président du Comité du Tourisme de Guyane (CTG) : « *Notre priorité est d'améliorer l'accessibilité de la Guyane pour ses habitants et pour les voyageurs. Avec ce partenariat, nous envoyons un signal fort pour rendre la destination plus attractive et plus compétitive.* »

Ces signatures illustrent la volonté d'Air Caraïbes de s'inscrire comme partenaire privilégié du développement touristique et économique de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, tout en consolidant sa position de leader sur les axes transatlantiques.

À propos d'Air Caraïbes

Filiale du Groupe Dubreuil, Air Caraïbes est une compagnie aérienne antillaise créée en 2000, spécialiste des liaisons entre la Métropole et les Caraïbes – Antilles et Guyane. Forte de son ancrage antillais, elle place la convivialité et l'hospitalité au cœur de son identité et de son service.

La compagnie emploie aujourd'hui 1 238 salariés à fin 2024 et exploite une flotte moderne de 10 Airbus long-courriers (A330 et A350 XWB) et 4 ATR72-600 dédiés aux dessertes régionales.

Elle dessert directement la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Cancún et la République Dominicaine, ainsi que Saint-Martin et Samaná à compter de décembre 2025. Depuis ses escales de Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, elle propose des correspondances vers plusieurs îles voisines : Saint-Martin Grand Case, Saint-Barthélemy (opérées par St Barth Commuter et St Barth Executive), et Saint-Domingue (opérée par SKYhigh). Air Caraïbes propose également des solutions multimodales innovantes, parfaitement adaptées à la configuration de son réseau régional et transatlantique telles que le service Train + Air et le service maritime navigAIR.

[Se rendre sur le site Air Caraïbes](#)

Suivez-nous



À propos du groupe Dubreuil

Présent sur 7 métiers, le groupe Dubreuil emploie 6 800 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3,30 milliards d'euros en 2024. Sur la période, le chiffre d'affaires se répartit comme suit entre les activités de la Distribution – l'Automobile (37% du CA), les Matériels TP (10%), le Machinisme Agricole (10%), les Énergies (7%), le Poids Lourd (1,75%) – de l'Hôtellerie (0,25%) et du Transport Aérien (34%).

www.groupedubreuil.com

Partager :



Contacts presse Air Caraïbes :

Simon Degas : simon.degas@corpcom.fr +33 6 47 84 11 02

Julie Laurent : julie.laurent@corpcom.fr +33 7 86 18 81 18